



## Déclaration liminaire CGT au CST Central d'installation du 15 avril 2026

Monsieur le Maire de Paris,

Madame la Maire chargée des ressources humaines et du dialogue social,

Madame la secrétaire Générale.

Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris profitent de ce premier CST Central que vous présidez, pour vous interpeller sur le fait que les élections professionnelles qui se dérouleront au mois de décembre 2026, appartiennent aux agents et à leurs organisations syndicales et que chaque agent de la collectivité doit être en situation d'égalité pour pouvoir accéder au scrutin de vote, ce qui n'est pas le cas avec le vote électronique.

Nous revendiquons le vote à l'urne considérant qu'il est l'unique moyen de vote le plus démocratique, qu'il est le seul mode de scrutin à posséder une dimension collective, qu'il permet à l'ensemble des agents de partager un moment citoyen pendant leur temps de travail, et qu'il assure une accessibilité de vote équitable entre les catégories C, B et A, entre les filières ouvrières, techniques et administratives...

Si vous ne prenez pas en compte le fait que pour chaque agent de la collectivité, l'outil informatique n'est pas l'outil de travail de toutes et tous, vous privilégieriez de fait les cadres aux exécutants, dans un mépris de classe inacceptable...

Monsieur le maire, vous pouvez revenir au vote à l'urne pour ces élections professionnelles de 2026, la loi vous le permet et la CGT première organisation syndicale à la Ville de Paris, l'exige !

Vendredi 4 mars dernier, vous avez tenu une conférence de presse sur la situation des services périscolaires où vous avez notamment annoncé la poursuite de la politique de « suspension automatique » de tout agent faisant l'objet d'un signalement, quel qu'en soit le motif.

S'il faut bien évidemment protéger les enfants et pouvoir signaler les comportements graves, cela ne peut pas se faire en créant un climat de peur, basé sur la suspicion généralisée et la délation. Dans certains cas aucun recul n'est pris avant de suspendre l'agent, alors que d'autres moyens auraient pu être utilisés. Cette situation pèse sur tous les agents qui ont le sentiment de subir une « présomption de culpabilité ».

Ce sont maintenant plusieurs dizaines d'agents qui sont suspendus à ce jour, le plus souvent par un simple appel et sans aucune explication. Ces suspensions ont des conséquences immédiates sur la vie des agents, les titulaires voient leur salaire baisser car leurs primes ne sont plus versées, et pour les vacataires la promesse du

maintien de salaire n'est pas tenue, dans de nombreux cas ils se retrouvent sans revenus ou sont même « virés » sans avoir le droit à une procédure contradictoire !

Et dans le cas où des agents sont finalement mis hors de cause ils sont systématiquement changés d'affectation, sans discussion, c'est donc une sanction déguisée ! Ces déplacements fondent l'idée, auprès des autres agents et des parents, que l'agent est tout de même en faute et cultive une « présomption de culpabilité » des agents de l'animation.

Une situation qui pousse certains parents à entrer dans les écoles, organiser des rondes pendant les services périscolaires pour « surveiller » les agents et aller « s'expliquer » directement avec les agents. Des comportements encouragés par certains médias qui pointent toute la profession en assimilant tous les agents à des criminels et qui mettent en danger tous les agents.

Cela ne peut plus durer ! Stop à la répression ! Stop à la présomption de culpabilité !

La municipalité doit en finir avec cette politique et prendre le problème de la protection des enfants à la racine. Car c'est elle qui est responsable de cette situation catastrophique, en laissant les conditions de travail des agents se dégrader : sous-effectif, précarité, absences de formations diplômantes, augmentation de la charge de travail...

Vous avez annoncé un plan de 20 millions d'euros pour le périscolaire, la CGT estime que cet argent devrait d'abord servir à répondre aux revendications des agents :

- L'arrêt des suspensions automatiques et le respect des droits des agents suspendus (maintien rémunération, accompagnement de représentant du personnel, droit au contradictoire...)
- Le reversement des primes non versées aux agents suspendus lorsqu'ils sont réintégrés.
- La mise en place d'un taux d'un « taux d'encadrement d'urgence », à 2 adultes pour un groupe de 8 enfants en maternelle et à 2 pour 12 en élémentaire.
- Recrutement d'animateurs à hauteur des besoins pour répondre à ces taux d'encadrement.
- L'augmentation immédiate des rémunérations et la déprécarisation immédiate des agents contractuels et vacataires.
- La prise en charge des demi-journées pédagogiques par des formateurs et non par les Directeurs périscolaires.

Davantage que les conséquences, ce sont les causes du mal-être à la DASCO qu'il faut traiter...

Votre première adjointe à la Mairie de Paris et dirigeante du Parti Socialiste, Madame Lamia El Aaraje, a tenu des propos sur la chaîne de télévision i24, dans l'émission "Le Grand Oral" suggérant que Sébastien Chenu Vice-président du Rassemblement National, porte des idées proches de la gauche, et elle l'a complimenté notamment, sur ses valeurs sociales et d'égalité. Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris, tiennent à rappeler ici, que les députés du Rassemblement National ont voté à l'assemblée nationale : contre l'augmentation du SMIC, Contre l'indexation des

salaires sur l'inflation, contre la revalorisation des pensions de retraite, contre la gratuité des cantines, contre le gel des loyers, contre taxer davantage les plus riches, pour la réduction des droits liés au privé d'emploi... et ce n'est ici qu'un début de liste exhaustive sur les valeurs sociales et d'égalités portées par ce groupe politique, qui a été fondé par des anciens Waffen-SS, des anciens de l'OAS et des néonazis.

Monsieur le maire de Paris, cette déclaration de votre première adjointe sur un alignement de sa position politique et de ses valeurs avec celles du Vice-président du rassemblement National, sera-t-elle la boussole du nouvel exécutif parisien ou un pet de l'esprit qui lui est personnel et que vous condamnez ?

Sur le plan de la santé, La CGT le dit avec force : nous refusons que les agents paient leur maladie de leur poche. Depuis des années, les reculs s'enchaînent. D'abord le retour du jour de carence. Puis, depuis le 1er mars 2025, la baisse de la prise en charge du congé maladie ordinaire de 100 % à 90 %. À chaque fois, c'est la même logique : faire des économies sur le dos des agents malades. Pour nous, c'est inacceptable. Quand un agent est malade, il n'a pas à subir une double peine. la souffrance d'un côté et la perte de salaire de l'autre. La CGT exige donc deux choses claires. Une compensation immédiate de la perte de rémunération et le retour à une prise en charge à 100 % en CMO. Mais nous le disons aussi très clairement : les économies réalisées par la Ville grâce au jour de carence et à la baisse à 90 % de la prise en charge en CMO doivent être intégralement réinjectées dans le volet santé. Il est hors de question que la santé des agents serve de variable d'économie budgétaire. Parce que la santé n'est pas une variable d'ajustement budgétaire. Parce qu'un agent malade n'est pas un coût. Parce que la protection sociale est un droit. Nous le rappelons : la Sécurité sociale est une conquête du monde du travail, arrachée en 1945, notamment par la CGT. Elle repose sur un principe simple : « chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins. » Et nous refusons ce détricotage de ce bien commun fondamental. Nous dénonçons aussi l'hypocrisie du dispositif autour de l'AFS. Sur le terrain, le constat est clair : beaucoup d'agents renoncent au contrat labellisé, parce qu'il leur coûte plus cher que ce que la Ville de Paris leur verse. Autrement dit, on appelle cela une aide, mais pour beaucoup, c'est une dépense supplémentaire. Là aussi, cela suffit. Nous demandons donc un bilan immédiat, précis et transparent. Combien d'agents percevaient l'APS en janvier 2026 ? Combien perçoivent aujourd'hui l'AFS ? Nous voulons des chiffres. Nous voulons la vérité. Et nous voulons surtout que la Ville cesse de faire des économies sur la santé de ses agents. Pour la CGT, la maladie ne doit jamais devenir une sanction sociale.

Nous exigeons le maintien de l'APS pour tous les agents de la collectivité, décorrélée de la santé, conquis de notre organisation syndicale CGT !

Dans votre programme aux élections municipales, Monsieur Grégoire, vous avez mis en avant la mise en place d'un guichet unique. La mise en place du guichet unique, c'est un seul point d'entrée. Derrière cette mesure pour soi-disant faciliter l'accès au service public, c'est un moyen utilisé pour supprimer des postes de fonctionnaires, et faire en sorte que l'utilisateur se retrouve face à un agent non formé pour répondre à l'ensemble de ses questions ou à la prise en charge de ses démarches.

Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris sont opposés à cette mesure.

Enfin, concernant le logement, la municipalité n'a eu de cesse de rappeler qu'elle défendait le « logement digne » et qu'elle voulait établir la ville du « quart d'heure » pour rapprocher les parisiens des services publics.

Pourtant cette philosophie du « tout à moins de 15 minutes » ne s'applique pas aux agents de la collectivité parisienne.

Les agents de la Ville de Paris subissent de plein fouet l'inflation, l'explosion des loyers et des charges, qui les poussent à habiter de plus en plus loin pour se loger.

60% de ces agents, habitent hors de Paris !

Pour certains agents de la première collectivité de France, il n'est même plus possible de payer un loyer. Elles ou ils sont contraints à devoir vivre dans des conditions précaires en étant hébergés chez des proches, vivre dans sa voiture ou même encore, dans la rue.

Face à cette situation, les moyens mis en œuvre par la municipalité sont largement insuffisants. En 2024, il y a eu 9402 demandes de logements d'agents de la collectivité et à peine plus de 1000 logements attribués et d'agents relogés.

Sans attendre, les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris revendiquent que la nouvelle municipalité doit engager la réquisition des 262000 logements inoccupés et des 1.1 millions de mètres carré de bureaux vides dans la capitale pour loger ses agents.

Monsieur le Maire de Paris, nous avons porté à votre attention un tract revendicatif de 4 pages avec une demande d'audience à la clé, sur 6 priorités urgentes : l'augmentation des traitements et la défense du pouvoir d'achat, le renforcement des effectifs et des moyens du service public parisien, le respects des droits sociaux, la protection sociale et les reculs en matière de santé, la reconnaissance des carrières et l'assurance d'une retraite digne.

Nous n'avons à ce jour toujours aucune réponse de votre part !

Nous vous réitérons ici qu'il y a urgence à recevoir la CGT dans les plus brefs délais, et que notre organisation syndicale mettra tous les moyens de la lutte auprès des agents de la collectivité pour se faire entendre, ainsi que pour l'obtention de nos revendications.